

Avis de constitution

SOCIETE « GOLDEN ART TRADE » en abrégé « GAT »

Siège Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot 1115,  
Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLDEN ART TRADE » en abrégé

« GAT »

Objet : ACHAT ET VENTE D'OR.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot 1115, Ilot 66

Dirigeant(s) M BAMBA YOUNOUSSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05524 du 21/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68015/GTCA/RC/2023 du 21/09/2023

